CREDOC CONSOMMATION MÖDES DE VIE

ISSN 0295-9976

N° 122 - novembre 1997

Se débarrasser des encombrants

Une affaire de civisme... et d'offre de services d'enlèvement

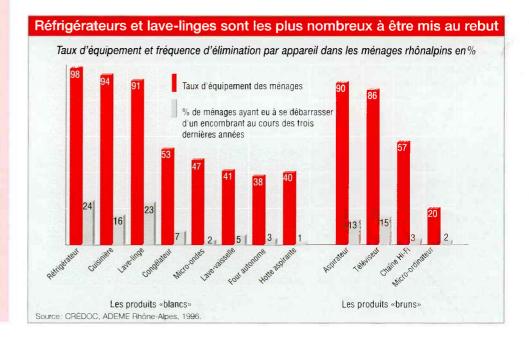
Bruno Maresca, Guy Poquet

Le développement de l'équipement des ménages et du confort des logements accroît sans cesse le volume des appareils domestiques à éliminer. Si les petits appareils finissent dans la benne à ordure, ceux qui sont difficilement portables, les «monstres», se révèlent bien encombrants. Que font les ménages des téléviseurs, des machines à laver, des réfrigérateurs, dont ils ne veulent plus, que deviennent-ils ensuite? Ces questions, l'ADEME et le conseil régional de Rhône-Alpes les ont posées aux habitants de la région, dans une enquête menée par le CRÉDOC. Elle montre que les Français se débarrassent intelligemment des vieux appareils. Ils privilégient les solutions permettant le réemploi et la récupération, notamment en donnant à des tiers et aux associations caritatives. Et, quand ces appareils ne sont pas repris par les commerçants, les particuliers préfèrent, majoritairement, les porter eux-mêmes dans un lieu de dépôt qui préserve l'environnement, à la condition, toutefois, qu'il soit peu éloigné. Ceux pour qui cet apport volontaire est difficile sont même disposés à payer pour bénéficier d'un enlèvement rapide au domicile.

De plus en plus d'appareils à éliminer

Les gros appareils ménagers, les réfrigérateurs, cuisinières, lave-linges, lave-vaisselles, téléviseurs, chaînes hi-fi constituent, encore aujourd'hui, un domaine de progression du niveau de l'équipement des ménages. Non seulement plus de 90 % possèdent au moins une cuisinière, un réfrigérateur, un lave-linge, un aspirateur et un téléviseur, mais près de 70 % sont équipés d'au moins deux téléviseurs. Il reste des marges de progression substantielle en matière de gros équipements domestiques. On ne compte encore qu'une moitié de foyers disposant d'un lave-vaisselle, d'un congélateur, d'un four à micro-ondes ou de matériel hi-fi, et seuls 20 % possèdent un

micro-ordinateur. Le multi-équipement est surtout développé dans les familles dont les parents ont plus de 35 ans, qui ont des revenus supérieurs à la moyenne et qui habitent en maison individuelle. Cette tendance de la consommation devrait continuer d'assurer la multiplication des appareils ménagers en circulation, puis de ceux qui devront être éliminés. Toutefois, non seulement la longévité n'est pas identique pour tous les appareils, mais la fréquence de leur élimination n'a pas de rapport direct avec leur ancienneté. Les deux tiers des foyers ont au moins une machine qui a plus de dix ans. Les matériels qui durent le plus longtemps sont les chaînes hi-fi, les cuisinières, les hottes aspirantes, les réfrigérateurs: un tiers ont plus de dix ans, un tiers seulement moins de cinq ans. A l'inverse, lave-linges et téléviseurs sont globalement moins âgés: la moitié



ont moins de cinq ans. Toutefois, sur la base des déclarations d'élimination, il apparaît que ce sont les réfrigérateurs et les lave-linges qui sont les plus nombreux à être mis au rebut. Viennent ensuite les cuisinières, les téléviseurs, les aspirateurs. Sur une période de trois années, entre 1993 et 1996, la moitié des ménages (54%) ont eu à se débarrasser d'au moins un appareil. Pour la région Rhône-Alpes, cela représente, chaque année, de l'ordre de 300 appareils usagés pour 1 000 ménages.

Les appareils devenus encombrants ne vont pas tous au rebut

Pour certains équipements, les téléviseurs, les chaînes hi-fi notamment, la mise au rebut est beaucoup plus limitée que ce que laisserait prévoir le taux de renouvellement – cas des téléviseurs – ou bien l'ancienneté du parc – cas du matériel hi-fi. Quand les ménages s'en débarrassent, ils sont bien souvent donnés ou installés ailleurs, alimentant du même coup le multi-équipement.

La panne est, très majoritairement, la cause du renouvellement des lave-linges et lave-vais-selles, des téléviseurs, des congélateurs. A l'opposé, c'est rarement le cas pour le matériel hi-fi et informatique, mais aussi pour les cuisinières et les hottes aspirantes. Ceux-ci sont éliminés pour cause d'obsolescence, parce qu'ils sont inadaptés ou démodés, bien qu'en état de marche, ou parce qu'ils font double emploi.

Mettre un appareil au rebut ne signifie pas pour autant qu'on l'évacue immédiatement de chez soi. Une partie est stockée – du moins dans l'habitat individuel –, une petite partie est réinstallée dans un autre logement, qui peut être celui de parents, ou d'amis. Les équipements de cuisine sont les plus réutilisés, notamment dans les résidences secondaires, alors que matériels hi-fi et informatiques sont plus volontiers cédés à des tiers. Dans un ménage sur cinq un appareil a ainsi été donné dans le cercle des parents ou des relations.

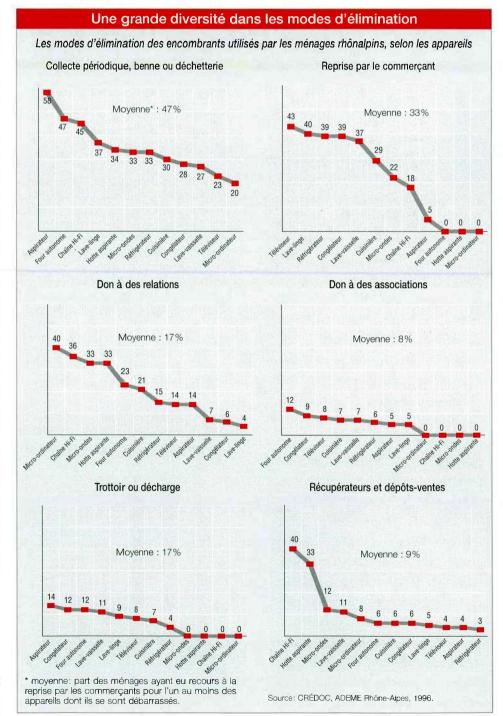
Pour un quart des ménages un appareil au moins a été remisé plutôt qu'éliminé directement. Mais ce stockage se révèle être de courte durée – trois mois au plus dans les deux tiers des cas – et concerne soit les appareils les plus volumineux – congélateur, lave-linge, lave-vaisselle –, soit ceux qui seront donnés. Le stockage est une étape transitoire pour des appareils qui, n'ayant pas perdu tout intérêt, vont être réemployés dans l'entourage du ménage.

Hors d'usage, ils sont déposés dans les bennes et les déchetteries

A la différence des appareils et objets de petit volume qui finissent avec les ordures ménagères, et des «épaves», tels les véhicules, qui nécessitent des intervenants spécialisés, les appareils ménagers ont des «destins» fort variés. Les ménages utilisent, par ordre de fréquence, les déchetteries et les bennes installées par les communes (47 %), les commerçants qui assurent la reprise (33 %), le don à des tiers (17 %) et à des associations caritatives (8 %), les récupérateurs et les dépôtsventes (9 %). Le service d'enlèvement à domicile par appel à un service municipal est finalement peu utilisé, alors que l'abandon sur la voie publique ou sur des lieux de décharge est loin d'être négligeable (13 %).

Les systèmes de collecte mis en place par les municipalités sont les plus utilisés: près de la moitié des ménages qui se débarrassent d'un vieil appareil le déposent dans une benne ou à la déchetterie. Un tiers des ménages utilisent le commerçant qui leur revend un nouveau matériel. La reprise est surtout développée pour les téléviseurs, les lave-linges, les réfrigérateurs, moins pour les cuisinières, les fours, ceux-ci étant souvent donnés. Un tiers des ménages prennent en compte cette possibilité de reprise dans leurs critères d'achat pour un nouvel appareil, mais pour 40 % cet aspect n'entre pas en ligne de compte.

Les dons et reventes concernent tous les appareils, mais sont plus fréquents pour le matériel hi-fi et l'informatique. Ils le sont aussi pour les fours, les micro-ondes, les hottes aspirantes, c'est-à-dire des matériels moins

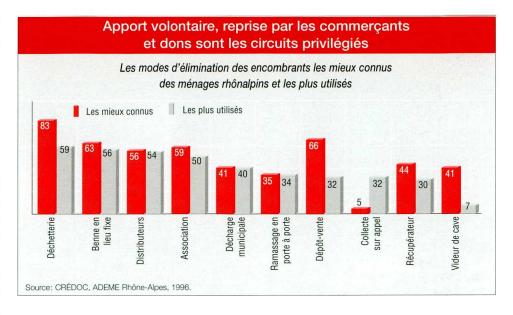


encombrants dont la valeur marchande reste appréciable. Cela ne vaut pas pour les aspirateurs qui, dans la majorité des cas, finissent à la déchetterie et, encore assez souvent, sur la voie publique.

La commodité et le civisme déterminent les comportements

Dans l'éventail des systèmes d'élimination qu'utilisent de fait les ménages, tous ne sont pas également connus, tous ne sont pas jugés commodes. La déchetterie, la benne installée sur la voie publique et, plus inattendu, le dépôt-vente, sont les systèmes le plus largement connus (83% des personnes connaissent la première, les deux tiers les deux autres). Néanmoins, ce sont les deux premiers auxquels on a le plus souvent recours pour éliminer les «monstres» (près de 60% des ménages pour chacun d'eux), et cela quel que soit le contexte résidentiel. Les dépôt-ventes sont utilisés par un ménage sur trois.

Quels que soient leurs lieux de résidence, les particuliers considèrent l'apport volontaire, dans les déchetteries ou dans des bennes, comme le système le plus commode. Pour les autres systèmes, les comportements des urbains et des ruraux diffèrent. Les habitants des grandes agglomérations s'adressent plus souvent au service d'enlèvement à domicile, et surtout aux associations à finalité sociale, associations caritatives et associations d'insertion. Ceux des petites villes utilisent encore



les décharges, le circuit traditionnel des récupérateurs, et sont aussi les plus nombreux à compter sur la reprise par les distributeurs.

Globalement, les systèmes que préfèrent les Français ne sont pas ceux qui épargnent les déplacements ou bien qui peuvent rapporter de l'argent, mais ceux qui conduisent clairement à un circuit de récupération, au nom de causes humanitaires ou de la protection de l'environnement. Ce civisme mérite d'être souligné. Ne pas se débarrasser n'importe comment des déchets apparaît comme la principale discipline que les Français s'imposent d'eux-mêmes pour préserver l'environnement:

56% déclarent spontanément faire attention à « ne rien jeter par terre ou dans la nature », 26% se préoccupent de trier les déchets de leur ménage. Pour les appareils dont on se débarrasse, la valeur de l'objet reste très présente: ce ressort prime sur celui de la préoccupation de l'environnement.

Quels systèmes privilégier?

Malgré ces comportements plutôt favorables, la multiplicité actuelle des circuits d'élimination ne permet pas de diriger efficacement la totalité du flux des appareils ménagers en fin de vie dans des filières cohérentes de récupération des appareils et de recyclage des matériaux. Cet objectif, que poursuivent les autorités régionales, supposerait de concentrer les mises au rebut en privilégiant certaines formules de collecte, en particulier celles qui favorisent la séparation des différentes catégories d'appareils. Pour ce faire, il importe de tenir compte des attentes des usagers.

Pour les ménages, la benne et la déchetterie sont les systèmes a priori les plus favorables, sous réserve de proximité et de facilité d'accès. Les motivations environnementales disparaissent vite devant la contrainte de l'éloignement. De plus, toutes les personnes n'ayant pas les moyens de se déplacer, les services de ramassage à domicile restent nécessaires, bien que le caractère épisodique de ce type de collecte ne soit pas vraiment satisfaisant pour les usagers. L'urgence est un aspect déterminant des comportements dans l'élimination des appareils devenus inutiles et encombrants. Plus que l'incivisme, elle explique les dépôts sur la voie publique: d'ailleurs, les personnes qui se disent sensibles aux questions d'environnement le font autant que les autres.

Plus globalement, on peut compter sur la préférence de la grande majorité des personnes

Le devenir des matériels hors d'usage

Les professionnels des appareils électroménagers distinguent les «produits blancs» – réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières, lave-linges, lave-vaisselles – et les «produits bruns» – aspirateurs, téléviseurs, magnétoscopes, matériels hi-fi et informatiques. La part des appareils qui sont récupérés par les distributeurs est relativement élevée pour les «produits blancs» (de l'ordre de 50% en Rhône-Alpes), mais faible pour les «produits bruns» (de l'ordre de 30%). De même, les associations revendent plus facilement les blancs que les bruns.

Dans les déchetteries, on retrouve 20% à 30% du gisement des appareils éliminés par les ménages. Quant aux encombrants collectés par les communes (bennes, collectes périodiques), ils contiennent beaucoup plus de «bruns», plus difficiles à revendre, que de «blancs».

La filière de la récupération des métaux est la principale voie de recyclage des matériaux de ces appareils. Mais là encore ce sont les produits blancs qui sont le plus facilement recyclés. Au bout du compte, de l'ordre de 90% des «bruns» finissent en décharge contre 30% des «blancs».

Le devenir des « produits blancs »

Ménages	apport déchetteries ou benne et collectes porte-à-porte reprise par commerçants	s 45% 50%	récupérateurs	70%
	revente	5%	décharges	30%
Le devenir des «produits bruns» apport déchetteries ou bennes et collectes porte-à-porte 70% récupérateurs				10%
Ménages	reprise par commerçants revente	30% nc*	décharges	90%

Source: GIRUS-GEODE (1996) * la

* la part de la revente est difficile à chiffrer pour les «produits bruns»

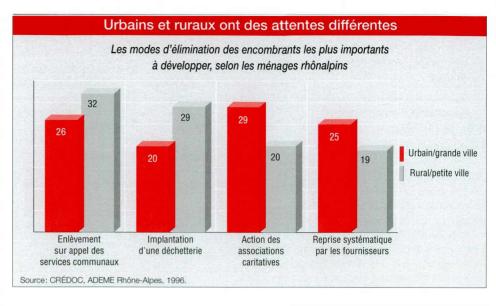
pour le système de l'apport volontaire: plus de 70% préfèrent se déplacer elles-mêmes pour se débarrasser d'un appareil devenu encombrant. Les urbains voient la déchetterie et la benne comme des services de proximité, au point que 90% d'entre eux souhaiteraient les avoir à quelques centaines de mètres de chez eux. Cette exigence vaut moins pour les habitants des petites villes, qui envisagent plus volontiers de se déplacer à un kilomètre au moins de chez eux. Les ruraux attendent surtout le développement de l'équipement en déchetteries. Ils aspirent aussi à disposer de services de l'enlèvement sur appel, surtout les personnes âgées et/ou seules.

Pour un tel service, près du tiers (30 %) des personnes interrogées serait disposé à rétribuer un ramassage à domicile, pour s'épargner d'avoir à porter des appareils encombrants. La majorité de ces personnes envisagerait de payer entre 100 et 200 francs pour cette prestation.

Miser sur l'aspiration des Français à recycler les vieux appareils

Peu de communes, et uniquement dans les grandes agglomérations, proposent à la fois les trois principaux modes de collecte publique classiques: collecte périodique des encombrants en porte-à-porte ou en point fixe (par des bennes), enlèvement à domicile sur demande, ouverture de déchetteries, D'une manière générale, le développement des déchetteries s'est traduit par une réduction des systèmes de collecte périodique. Les petites communes les ont souvent supprimés, estimant suffisant le système de l'apport volontaire dans une déchetterie. Ceci explique que les particuliers continuent de déposer des vieux appareils dans des décharges municipales et qu'une part importante du ramassage en porte-à-porte soit encore le fait de récupérateurs professionnels.

Si l'on peut tabler véritablement sur le civisme des Français pour développer des systèmes de collecte des encombrants faisant appel à une démarche volontaire des particuliers, il faut se garder d'en faire l'unique solution. Une partie de la population ne peut se passer des formules d'enlèvement à domicile. Pour cela, le recours au circuit associatif poursuivant des finalités de réinsertion sociale, est une solution qui pourrait se développer largement y compris avec la participation financière des usagers. L'aspiration à voir leurs déchets intelligemment recyclés est très affirmée chez les Français. Aujourd'hui, c'est plus de la structuration de filières rationnelles de collecte et de traitement des vieux appareils domestiques qu'il faut attendre des progrès. Encore faut-il que la collecte soit conçue de manière à trier, dès la source, les différentes catégories d'appareils (les «blancs», les «bruns») pour que le recyclage soit réalisable.



Qui utilise les déchetteries?

Les déchetteries sont, aujourd'hui, le système le mieux connu des Français pour l'élimination de ce qui est encombrant. Conçues au départ pour enrayer la multiplication des dépôts sauvages, elles sont, en peu d'années, devenues le système privilégié des communes pour structurer la collecte des encombrants. Fin 1996, la région Rhône-Alpes en comptait 232 soit, en moyenne, une déchetterie pour 25 000 habitants

Pour l'ensemble de la France, une enquête de l'INED indique qu'en 1991, 55% de Français déclaraient habiter une commune dépourvue de déchetterie, contre 24% seulement une commune n'offrant pas de collecte des encombrants. Toutefois, la part d'incertitude est élevée : s'agissant des déchetteries, 19% de Français ne savaient pas si leur commune était équipée.

Ce sont surtout les familles de trois ou quatre personnes dont le couple a atteint ou dépassé 40 ans, qui déclarent utiliser le plus systématiquement ces lieux de dépôt des encombrants, c'est-à-dire la famille française type bien installée.

A l'inverse, ceux qui s'y rendent rarement sont plutôt les familles ayant de faibles revenus. Enfin, ce sont surtout les personnes seules, soit jeunes, soit très âgées, qui n'utilisent jamais les déchetteries. L'environnement résidentiel joue également beaucoup: dans les communes équipées, la fréquentation est plus systématique si l'on est en milieu rural, plus rare si l'on habite l'Ile-de-France.

Ces comportements montrent les mêmes tendances pour les tournées de collectes d'encombrants organisées par les communes.

Source: INED (1991).

Pour en savoir plus

L'enquête dont sont tirés les résultats présentés ici a été réalisée par le CRÉDOC auprès d'un échantillon de 600 ménages représentatifs de la population de Rhône-Alpes. Ce travail a été effectué à la demande de l'ADEME, du Conseil régional de Rhône-Alpes et de la Fédération des industries électriques et électroniques (FIEE). Les bureaux d'études GIRUS et GEODE ont conduit parallèlement une étude sur les filières de récupération et de recyclage.

CRÉDOC Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude

et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC)

Directeur de la publication: Robert Rochefort

Rédacteur en chef: Yvon Rendu

Relations publiques: Brigitte Ezvan

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris Tél.: 01 40 77 85 01

Diffusion par abonnement uniquement 200 francs par an Environ 10 numéros

Commission paritaire nº 2193